

Qualité des eaux de consommation humaine

Résultats des analyses effectuées dans le cadre suivant : Contrôle sanitaire fixé par décision de l'ars

Unité de gestion: SMAEP DU PAS DES BETES

Exploitant: VEOLIA EAU C.G.E. (SMAEP PAS DES BETES)

Prélèvement et mesures de terrain réalisés le 11 février 2025 à 11h47 pour l'ARS.

Par le laboratoire: LABORATOIRE SANTE ENVIRONNEMENT HYGIENE DE LYON (CARSO-LSEHL)

Nom et type d'installation:

BARRAGE DU PAS DES BETES - (CAPTAGE)

Type d'eau: Eau superficielle categorie a2

Nom du point de surveillance: BARRAGE DU PAS DES BETES - BOISSEZON

Localisation exacte du prélèvement: STATION PAS DES BETES ROB E. BRUTE

Code du point de surveillance: 0000000055

Code installation: 000055

Numéro de prélèvement: 00125939

Conclusion sanitaire de l'ARS :

Eau brute superficielle conforme aux limites impératives et guides en vigueur pour tous les paramètres mesurés.

Bulletin édité le jeudi 27 février 2025

Affichage obligatoire du présent document dans les deux jours ouvrés suivant la date de réception et conformément à l'article D1321-104 du Code de la Santé Publique.

Agence Régionale de Santé Occitanie
Délégation départementale du Tarn

81000 ALBI

www.occitanie.ars.sante.fr

Mesures de terrain	Résultats	Unité	Références de qualité		Limites de qualités	
			Mini	Maxi	Mini	Maxi
CONTEXTE ENVIRONNEMENTAL						
Température de l'eau	6,9	°C				
EQUILIBRE CALCO-CARBONIQUE						
pH	6,9	unité pH				
OXYGENE ET MATIERES ORGANIQUES						
Oxygène dissous	11,0	mg/L				
Oxygène dissous % Saturation	95,5	%			30	

Analyse laboratoire	Résultats	Unité	Mini	Maxi	Mini	Maxi
HYDROCARB. POLYCYCLIQUES AROMATIQU						
Benzo(a)pyrène *	<0,0001	µg/L				
Benzo(b)fluoranthène	<0,0005	µg/L				
Benzo(g,h,i)pérylène	<0,00050	µg/L				
Benzo(k)fluoranthène	<0,0005	µg/L				
Fluoranthène *	<0,001	µg/L				
Hydrocarbures polycycliques aromatiques (6 subst.*)	<0,00010	µg/L				1
Indéno(1,2,3-cd)pyrène	<0,0005	µg/L				
Naphtalène	0,004	µg/L				
PLASTIFIANTS						
DEHP (2-ethylhexyl phtalate)	<0,20	µg/L				